RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

UNE GOUVERNANCE EN MOUVEMENT AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE

Optimiser la coopération

Classeur - Outil

Juin 2023

le Grand Autunois Morvan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 400 agents. Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.

Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Site web : www.cerema.fr

le Grand Autunois Morvan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Une gouvernance en mouvement au service du projet de territoire

Optimiser la coopération

Commanditaire : Communauté de communes Grand Autunois Morvan et Cerema

Auteurs : Aude Noël, Laurine Rude, Karine Lancement, Florence Bordere, Anne Hilleret, Florence Marchon, Laetitia Boithias, Daphné Calaud

Responsable du rapport :

Florence MARCHON – Département D2T/DterCE – Unité APTT
Tél. : +33(0)4 74 27 53 73 – Fax : +33(0)6 61 78 53 08
Courrier : **florence.marchon@cerema.fr**
Direction Territoriale Centre Est - 46 rue Saint Théobald 38080 L'isle D'Abeau

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
V1	21/04/23	Pré-livrable soumis au COPIL du 12/06/2023
VF	25/06/23	Livrable final fin juin

Références

N° d'affaire : AFF-2022-009849

Partenaires : Coopération public-public CCGAM

Devis n°DE-2022-0017249

Signé par Florence MARCHON
cheffe de projet, le 25/06/2023

Validé par Elsa DELCOMBEL, responsable de commande, directrice adjointe du Département Transitions Territoriales

Elsa DELCOMBEL 2310004023 de

Signature numérique de Elsa DELCOMBEL 2310004023de
Date : 2023.07.10 11:30:05 +02'00'

le Grand Autunois Morvan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Résumé de la coopération public-public "Une Gouvernance en mouvement au service du projet de territoire"- Optimiser la coopération Cerema - Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan"

Le Cerema a accompagné la Communauté de Communes du Grand Autunois (CCGAM) dans le cadre d'une coopération public-public avec pour objectif, pour l'EPCI, une **recherche d'optimisation de la gouvernance** et pour le Cerema la mise en œuvre d'une **démarche expérimentale,** potentiellement **reproductible** pour un nombre croissant de territoires soumis à l'**empilement des politiques contractuelles ayant pour conséquence un effritement de l'engagement des parties prenantes et des élus locaux.** L'accompagnement, déployé suite à la signature du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) réalisé en 2021, portait une ambition forte d'**ajustement vers une gouvernance au service de la transition.** Le Cerema a mené de façon concomitante avec le Comité des Financeurs de Bourgogne Franche-Comté, des réflexions afin de permettre que la recherche d'optimisation des gouvernances des politiques contractuelles mises en œuvre par l'intercommunalité s'inscrivent en cohérence avec une recherche similaire d'efficience au niveau régional.

La première étape a consisté à réaliser un état des lieux de la comitologie et de la gouvernance au travers d'entretiens. La réflexion a ensuite été ouverte à l'ensemble des élus des commissions thématiques intercommunales via un questionnaire.
Un séminaire de co-construction intitulé « La Gouvernance au service du projet de territoire » a regroupé une cinquantaine d'élus et de techniciens du territoire de l'Autunois autour du "Comment développer les échanges au sein des instances et améliorer le circuit de décisions, mieux impliquer les élus communautaires et municipaux, améliorer l'interconnaissance et la communication ?"
Enfin, un Comité de pilotage "Gouvernance" a été constitué afin de mettre rapidement en œuvre certaines propositions et poursuivre, sous pilotage de la collectivité, ses travaux vers l'élaboration d'un pacte de gouvernance.

On retiendra :

Aborder l'optimisation de l'engagement des élus et techniciens d'une intercommunalité autour des politiques contractualisées ne peut se faire sans s'assurer que la gouvernance de l'intercommunalité est comprise, portée et investie par toutes les parties prenantes du territoire en se fondant sur le récit commun.

5 à 10 mots clés à retenir

GOUVERNANCE	TERRITOIRE APPRENANT
COOPÉRATION	
CRTE	
CO-CONSTRUCTION	
PROJET DE TERRITOIRE	

Statut de communication de l'étude

Les études réalisées par le Cerema sur sa subvention pour charge de service public sont par défaut indexées et accessibles sur le portail documentaire du Cerema. Toutefois, certaines études à caractère spécifique peuvent être en accès restreint ou confidentiel. Il est demandé de préciser ci-dessous le statut de communi-cation de l'étude.

☒ Accès libre : document accessible au public sur internet

☐ Accès restreint : document accessible uniquement aux agents du Cerema

☐ Accès confidentiel : document non accessible

Cette étude est capitalisée sur la plateforme documentaire CeremaDoc, via le dépôt de document : https://doc.cerema.fr/depot-rapport.aspx

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

MOMENTS VÉCUS

DE CO-CONSTRUCTION

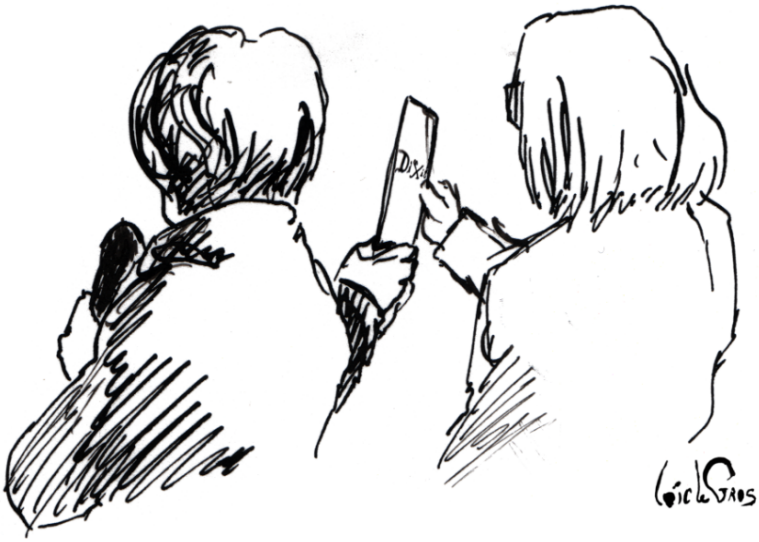

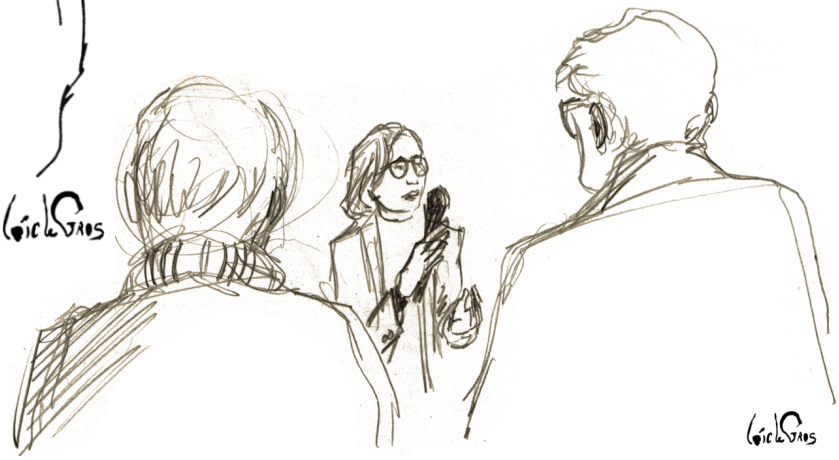

L'ensemble des illustrations ont été réalisées gracieusement par l'illustrateur Loïc Le Gros. Passionné par l'art et les évènements qui rassemblent. Il "donne à voir par le dessin" des rencontres, des réunions, des évènements ou projet.

Tél : +33 (0)6 45 20 06 05 Mail : loic.legros91@gmail.com

PRÉAMBULE

Ce document est le résultat d'une coopération public-public entre le Cerema et la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan (CCGAM).
Il porte sur l'élaboration et la mise en œuvre d'une méthodologie et d'un process d'accompagnement ayant pour ambition d'optimiser la gouvernance et la coopération territoriale, en faveur de la transition écologique.
Les travaux se sont déroulés de août 2022 à Juin 2023.

Ce *classeur* a vocation à capitaliser et à rendre opérationnel le travail co-produit par les parties prenantes. Il s'organise autour d'un ensemble de fiches méthodologiques, stratégiques et de fiches-outils. Cette production, à dimension évolutive et appropriable par la CCGAM, permet dès lors de rendre compte des enjeux et orientations retenus collectivement, mais également d'outiller l'après, vers la mise en œuvre d' un pacte de la gouvernance, porté par le territoire.

SOMMAIRE

1. MÉTHODOLOGIE ET ÉLÉMENTS D'ANALYSE

Méthodologie
Analyse de la comitologie
Éléments d'analyse
Analyse AFOM (atout, faiblesses, opportunités, menaces)
Ce qui est partagé par les élus du territoire

2. FICHES-OUTILS ET PRÉCONISATIONS STRATÉGIQUES

Les fondamentaux, une vision systémique et partagée de la gouvernance
Fiche outil n°1 - L'interconnaissance et communication
Fiche outil n°2 - Le circuit décisionnel
Fiche outil n°3 - L'implication des élus
Fiche outil n°4 - Le projet de territoire et la transition sociale, écologique et énergétique

3. COMITÉ DE PILOTAGE "GOUVERNANCE"

4. ANNEXES

Listes des participants
Notice du jeu "Conseil communautaire quelle organisation pour faciliter les échanges ?"
Document de travail à l'élaboration du circuit décisionnel

5. VERS NOTRE PACTE DE GOUVERNANCE

Comptes rendus de réunions
Versions du pacte de gouvernance
Calendrier des prochaines rencontres

1.MÉTHODOLOGIE & ÉLÉMENTS D'ANALYSE

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie déployée s'est voulue **itérative et expérimentale.**
Elle s'est appuyée au préalable sur une **écoute du territoire**, de son **expertise d'usage** de la gouvernance en place, via des **entretiens** à destination d'acteurs techniques et stratégiques, puis très vite, via un questionnaire, élargi à l'ensemble des élus des communes impliquées dans les commissions thématiques intercommunales.
Au coeur de la démarche, et en réponse à une volonté stratégique clairement exprimée d'engager une réflexion **co-construite,** le séminaire du 17 Janvier 2023 "La Gouvernance au service du projet de territoire" a mobilisé largement, au delà des instances communautaires traditionnelles.
Cette ambition **d'innovation et d'ouverture** a été portée tout le long de la démarche par un groupe de travail "Gouvernance" ou "Copil Gouvernance". Il aura pour vocation de poursuivre le travail engagé pour, notamment, élaborer un pacte de gouvernance, mais aussi pour continuer à faire vivre cette gouvernance afin qu'elle réponde au mieux aux besoins et aux enjeux du territoire.
L'ensemble des éléments présentés dans ce classeur-outil est issu de cette démarche de coopération et de co-construction, avec au centre, les élus et techniciens de l'intercommunalité. Cette matière a vocation à alimenter les travaux présents et futurs du COPIL Gouvernance.

Calendrier

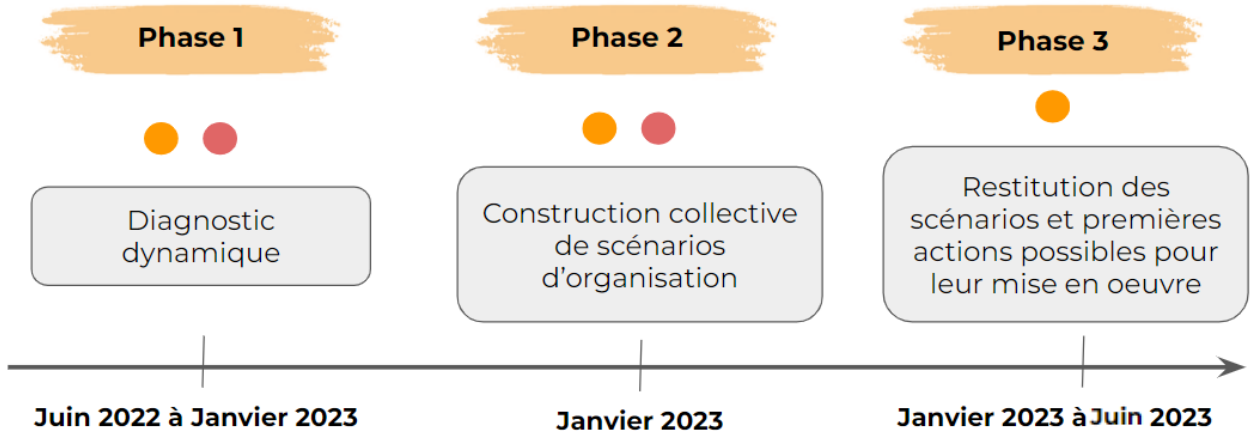

Phase 1

Diagnostic dynamique

20 juin 2022	Réunion de lancement
Juillet 2022	Réalisation des grilles d'entretien et programmation
Août 2022 à Janvier 2023	Réalisation des entretiens et déploiement du questionnaire Traitement des données

Phase 2

Construction collective de scénarios d'organisation

10 janvier 2023	COTECH DGS/ DGA CCGAM/ Équipe projet CEREMA
17 janvier 2023	Atelier de co-construction "La gouvernance au service du projet de territoire"

Phase 3

Préconisations scénarios et premières actions

Fin février 2023	Réunion VP / COPIL
3 avril 2023	COTECH Pré-restitution des livrables
12 juin 2023	COPIL de clôture- activation du COPIL gouvernance et restitution des livrables

Réalisé par le Cerema

Réalisé par la CCGAM

ANALYSE DE LA COMITOLOGIE

Méthodologie d'analyse

Un recensement des dispositifs encadrés par des documents a été effectué auprès des responsables de services. Une classification sous forme de tableau a été réalisée (annexe du livrable)

Des démarches essentiellement volontaires 18/21

Une classification en 3 types de documents : Contrat, document de planification, programme avec reconnaissance

Peu ou pas de commission préparatoire avec les élus des différents COPIL*

18 / 21 dispositifs portent des objectifs de transition écologique

Au moins 13 COPIL différents recensés pour suivre ces dispositifs

2 actions non documentées de l'envergure d'un dispositif : Site Mardor et Suivi des ZAE

*Pour faciliter le travail du bureau communautaire, 14 Commissions thématiques correspondant aux 14 vice-présidences thématiques ont été mises en place et ont pour rôle de donner leur avis sur les dossiers en cours, avant étude en bureau communautaire. Elles sont présidées par le Vice-Président concerné. Cependant elles ne se sont réunies en moyenne qu'une fois par an depuis 2020.

Est-il possible de rationaliser la comitologie ?

Chaque instance ou comité de pilotage obéit à son propre calendrier et à sa propre gouvernance, il est donc difficile de regrouper de manière régulière certaines réunions. Toutefois, des optimisations sont déjà place ou en projet.

✓ Regroupement des COPIL et COTECH du CRTE et du CTEA

✓ COPIL PAT = commission mixte agricole

Regroupement à terme des COPIL des COTECH de l'ORT (ACV, PVD, C2R)

Test de réunions PLUi avec une deuxième partie « autre sujet » lorsque les mêmes personnes sont concernées

Commissions mixtes thématiques à généraliser ?

Sur l'ensemble de la démarche, une interface spécifique a été menée avec le Comité des financeurs en BFC ; ce travail serait à poursuivre en concertation avec cette instance, élargie au conseil départemental de Saône-et-Loire.

ANALYSE DE LA COMITOLOGIE

Schéma de synthèse des dispositifs d'appui à la stratégie de territoire encadrés par un document

Une portée transversale de nombreux dispositifs :

- 4 dispositifs multi-thématiques portant sur la transition écologique,
- 4 dispositifs portant sur l'aménagement du territoire

→ certains élus très sollicités : maire des 3 centralités, VP aménagement

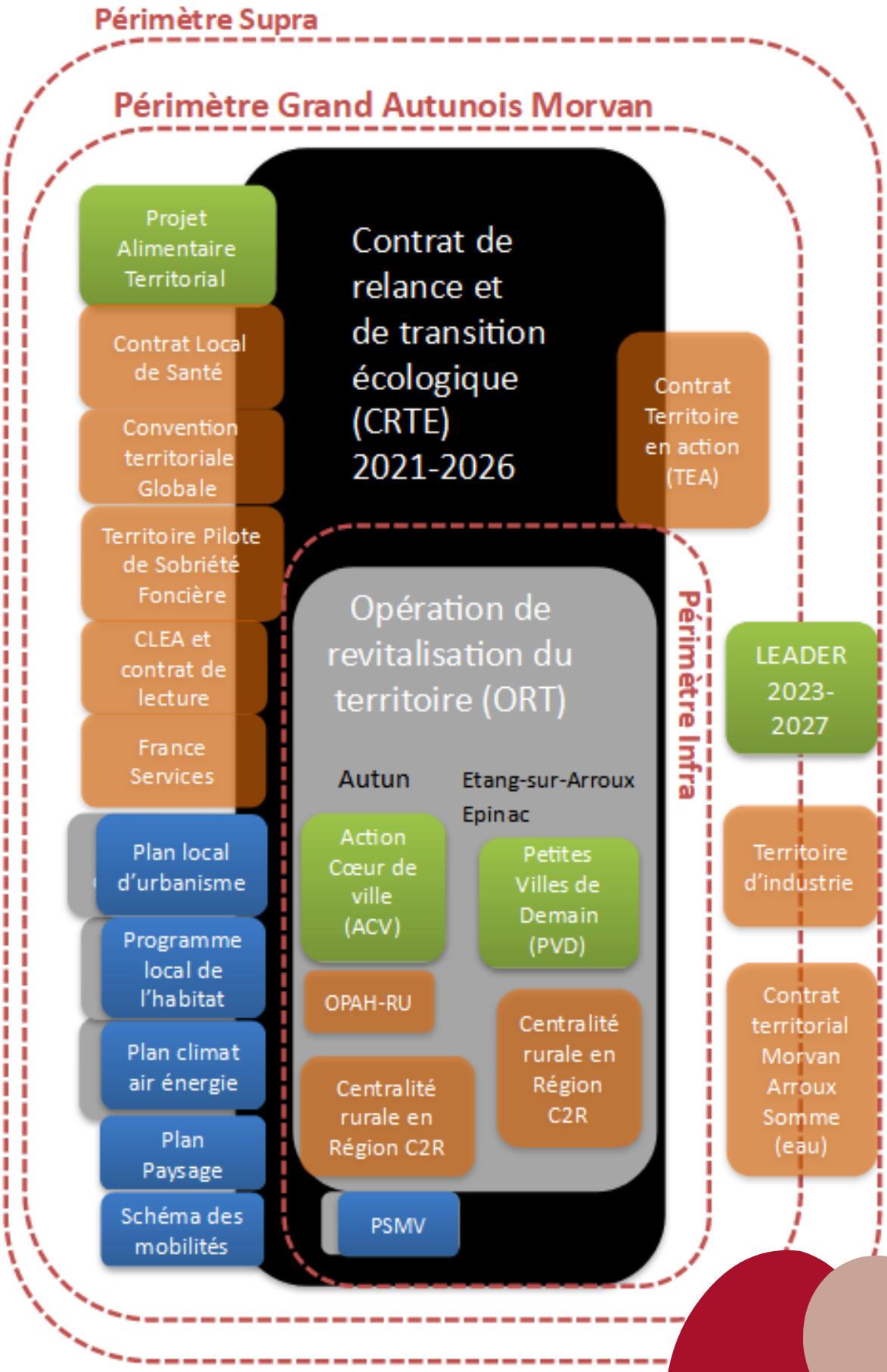

Légende :

- 4 Programmes
- 6 Documents de planification
- 11 Contrats (multi) thématique
- Planification règlementaire

ÉLÉMENTS D'ANALYSE

Mise à jour et partage des problématiques et sujets clivants : une première étape vers une gouvernance en mouvement

Ces éléments d'analyse sont issus à la fois des entretiens et du questionnaire réalisés

LA MOBILISATION DES ELUS

En interne : Un niveau encore trop important d'absentéisme des élus, malgré la tenue de réunions à enjeux nécessitant des prises de décision. Sentiment d'un niveau de délégation de pouvoir ne facilitant pas une décision politique portée et partagée par tous. Peu de participation aux débats et aux controverses.
En externe : un manque de représentation de la CCGAM en réunions .

LES ECHANGES ET LE DEBAT
La forme

« Difficile de discuter à 55 »
Un Conseil communautaire vu comme "une chambre d'enregistrement"
Une disposition des tables de la salle du Conseil qui ne facilite pas les échanges et la prise de parole, notamment pour les élus installés dans le fond.

L'OUVERTURE DE LA GOUVERNANCE AUX 600 CONSEILLERS MUNICIPAUX

Une synthèse du conseil communautaire est adressée aux conseillers municipaux en plus des ordres du jour, des rapports et des procès-verbaux. Une information qui semble inégalement partagée.

LE PROJET DE TERRITOIRE ET LA TRANSITION ECOLOGIQUE
La Pierre Angulaire

Une faible appropriation du CRTE, perçu comme insuffisamment relayé par une communication adaptée. Un message "transition" non porté collectivement. Une demande forte exprimée autour d'un besoin de "cap" à tenir et à partager dans un temps mesurable par tous (sentiment de perte "en ligne").

LE COLLECTIF

Un rapport extrêmement différencié à la question de l'identité, du chemin parcouru, du récit et du sens de l'action de chacun.

RELATION ELUS/TECHNICIENS

Un manque d'appropriation de la Charte "Elu - agent".

L'IMPLICATION DES ÉLUS COMMUNAUX AU TRAVERS DES COMMISSIONS THÉMATIQUES INTERCOMMUNALES

Ces commissions se réunissent peu ou pas. D'autres groupes de travail, appelés également "commissions" sont très actifs, à l'exemple de la commission Agricole.

ANALYSE AFOM GOUVERNANCE

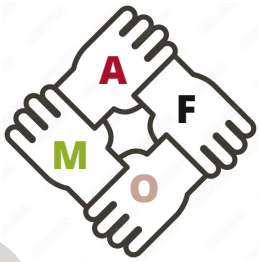

L'AFOM (atouts-faiblesses-opportunités-menaces) est un outil qui permet d'identifier les variables critiques du dispositif de gouvernance. Les "menaces" sont mises en regard des "opportunités" car derrière toute menace, il y a un voile d'opportunité, une occasion d'agir, de rompre avec les difficultés.

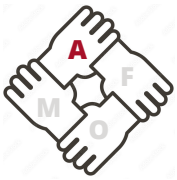

Atouts

- Chargés de missions investis
- CRTE avec des axes structurants pour le territoire
- Bon niveau de fonctionnement de certaines commissions
- Noyau d'élus communautaires qui se connaissent bien
- Identité agricole ciment du territoire
- Certains élus sont très investis (Vice-présidents ...etc)
- Motifs de fierté avec la mise en oeuvre d'investissements structurants, importants mais aussi de proximité pour le dynamisme du territoire (Parc des expositions, zones d'activités économiques, abattoir, maisons de santé, gymnases, bibliothèques, crèches, numérique...) tout en portant des investissements courants telle que la voirie
- Communauté de Communes prise en exemple pour son niveau de services
- Equilibre financier en voie de rétablissement
- Attente forte porté par la moitiés des élus interrogés souhaitant être plus investis dans l'action communautaire
- Intégration d'une nouvelle chargée de communication

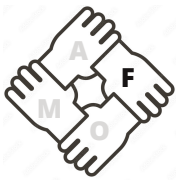

Faiblesses

- **Manque de moyens** ? Quelle priorisation des actions ?
- Sentiment **d'impuissance** des chargés de mission
- **Ingénierie insuffisante et surmenage** des responsables
- **Intercommunalité « jeune »** qui a subi une **extension brutale de périmètre**
- Elus ayant pris leur fonction en contexte de crise sanitaire -pour certains-, qui a pu avoir un impact sur la prise de conscience du rôle qui leur était dévolu

ANALYSE AFOM GOUVERNANCE

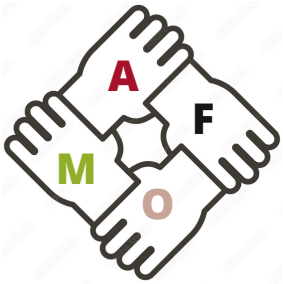

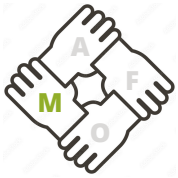

Menaces

- Incertitudes liées à la crise énergétique et le manque de moyens nécessitant de prioriser
- Poids de la facture énergétique sur les capacités budgétaires de la commune
- Nombreuses échéances règlementaires / contractuelles
- Epuisement des équipes
- Départs en retraite de nombreux responsables à la fin du mandat
- Difficultés à recruter

Opportunités

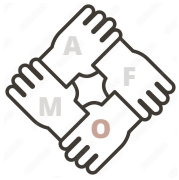

- Obligation de prioriser
- « Effet d'aubaine » des nombreux dispositifs et financements mis en place pour faire face à cette crise
- Nécessité de rendre la gouvernance plus efficace pour faire face aux crises
- Nécessité de rendre la collectivité plus attractive pour pouvoir recruter
- Nécessité de réviser le pacte fiscal et financier et la démarche d'élaboration du PLUi, pour contribuer à un nouveau schéma de gouvernance
- Identité agricole ciment du territoire
- La double identité urbain/rural

CE QUI EST PARTAGÉ PAR LES ÉLUS

S'entendre sur les mots pour poser les fondements d'un pacte de Gouvernance

Ces éléments sont issus de l'atelier gouvernance du 17 janvier 2023

La gouvernance

La clarté et la transparence des décisions

La communication et l'écoute des élus de terrain

L'équilibre de représentation du territoire

La synergie urbain /rural

L'identité

Le respect de l'identité des communes

Un bassin de vie centré sur Autun

Appartenance au Morvan

Les service aux habitants et les compétences exercées

Ouverture et nature, territoire rural, le Morvan et la ruralité

Complémentarité entre ville et campagne

2.FICHES OUTILS ET PROPOSITIONS STRATÉGIQUES

LES FONDAMENTAUX

Vers une vision systémique et partagée de la gouvernance

Ces éléments sont issus de l'atelier gouvernance du 17 janvier 2023, du questionnaire et des entretiens réalisés

Aller vers plus de proximité
Déléguer la gestion dans les communes

Rendre plus efficient
Diminuer le nombre de réunions
Revoir l'efficacité des commissions

Concerter, co-construire
Dans l'actualisation des processus

Préciser l'implication
Être en premier lieu acteur
Préciser l'engagement communautaire
Permettre l'appropriation des sujets communautaires par les conseils municipaux

Communiquer
Justifier
Ecouter
Informer : niveau communal

Mettre du sens commun
Projet de territoire

Miser sur l'interconnaissance

IMPLICATION DES ÉLUS

Rationaliser les formats
Définir les priorités

Vision systémique de la gouvernance

DÉCISIONS, COOPÉRATION ET CIRCUITS

Communiquer
Pouvoir discuter en petits groupes
Relayer les actions de la CCGAM c'est le rôle des élus, les outils numériques ne suffisent pas
Une communication efficace qui fasse remonter les infos du terrain et donne du grain à moudre pour faciliter la décisionnel

Ouvrir
Donner du sens, trouver des sujets communs, des question mobilisatrices
Ouverture des commissions : pensez large, dans une logique d'attractivité du bassin de vie, sortir des limites communales

INTERCONNAISSANCE ET COMMUNICATION

Se construire une culture commune

Développer les valeurs de la communication
Se faire comprendre
Se mettre au même niveau

Partager une identité sans perdre l'âme de chacun
Convivialité, acceptation de l'autre

Améliorer l'écoute active

Améliorer l'implication

Identité commune

Communication

Interconnaissance

Implication des élus

AIDE À LA LECTURE

Cette section comporte les propositions au regard des différents enjeux abordés au cours de la coopération. Organisé en 4 "*fiches outils*", toutes sont construites de la façon suivante :

- les ressources : elles regroupent ce qui a déjà été fait, produit, initié par la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan. Elles sont le point de départ ;

- les ressources dites "dynamiques" : elles regroupent ce qui est en cours d'élaboration, toute la matière produite au cours de la co-réflexion (entretiens, enquête, séminaire de co-construction) ;

- les préconisations et propositions : elles regroupent l'ensemble des propositions, inspirées et adaptées aux deux types de ressources précédentes mais aussi agrémentées de différents retours d'expériences.

La priorisation dans la mise en œuvre des actions étant centrale, la temporalité de mise en œuvre de chaque proposition sera explicitée ainsi :

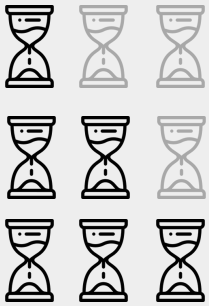

Proposition à court terme quant à la mise en œuvre de l'action

Proposition à moyen terme quant à la mise en œuvre de l'action

Proposition à long terme quant à la mise en œuvre de l'action

Les quatre axes de thématique de travail des fiches outils sont :

1

L'INTERCONNAISSANCE ET LA COMMUNIATION

2

LE CIRCUIT DÉCISIONNEL

3

L'IMPLICATION DES ÉLUS

4

LE PROJET DE TERRITOIRE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FICHE OUTIL N°1

L'interconnaissance et la communication

- *Ressources*
- *Ressources dynamiques*
- *Préconisations*
- *D'autres l'ont fait !*

L'INTERCONNAISSANCE ET COMMUNICATION

L'amélioration de la communication et l'interconnaissance sont des constantes que l'on retrouve quel que soit le thème abordé . Se connaître est la première étape pour travailler ensemble, la seconde est de pouvoir échanger des pratiques afin de s'enrichir de l'expérience de ses pairs.

FICHE OUTIL N°1

Ressources

Le rapport d'activité annuel de la collectivité est diffusé à l'ensemble des élus municipaux

La plateforme d'échange de documents Openbee sphere

La synthèse des rapports du conseil communautaire

Ressources dynamiques

Développer les valeurs de la communication

L'amélioration de la communication est un point central dans les discours. La co-réflexion souligne la nécessité de développer ces valeurs, en prenant garde à l'émission et la réception juste du discours.

L'interconnaissance passe également dans les discours par la construction d'une culture commune, d'une identité partagée, qui permet de faire collectif.
La convivialité, l'acceptation de l'autre sont recherchées, sans pour autant perdre l'âme et la singularité de chacun.

Indirectement, de l'amélioration de l'interconnaissance et de la communication découlent l'amélioration de l'implication dans l'objectif de l'intérêt commun.

Créer un collectif

L'INTERCONNAISSANCE ET COMMUNICATION

FICHE OUTIL N°1

Propositions

CONSOLIDER LA COMMUNICATION POUR RENFORCER L'INTERCONNAISSANCE, CONTINUER À CONSTRUIRE UN RÉCIT COMMUN, AMÉLIORER LA CONFIANCE

Plus de points presse, de communication, mise en place d'une Newsletter mensuelle à destination des conseillers municipaux

Dispense d'une formation à la Communication Non Violente (CNV)

Repréciser le rôle de chacun au travers d'une meilleure information auprès des secrétaires de mairie sur le fonctionnement de la CCGAM

Former les élus au sujet du fonctionnement des instances, de l'intercommunalité, de son processus décisionnel en favorisant l'écoute active et l'utilisation des micros

Travail d'animation des échanges (pas forcément animés par les VP). Provoquer des temps d'échange entre les communes sur des projets mis en œuvre sur chaque territoire communal

CONSOLIDER LE COLLECTIF POUR RENFORCER L'INTERCONNAISSANCE, CONTINUER À CONSTRUIRE L'INTÉRÊT COMMUN ET AFFIRMER LA COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES

Mise en place de divers temps conviviaux entre élus et entre élus et techniciens à l'issue des réunions statutaires ou hors réunions

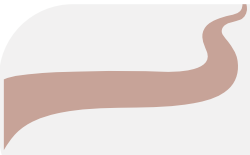

Mise en place d'un voyage apprenant au sujet de la gouvernance

L'INTERCONNAISSANCE ET COMMUNICATION

D'autres l'ont fait !

FICHE OUTIL N°4

L'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE (01)

136 000 habitants

74 communes

Pour faciliter l'interconnaissance, deux petits-déjeuners annuels sont organisés dans une mairie, un restaurant ou un café de différents secteurs du Bassin de Bourg-en-Bresse.

"Cela me permet de rencontrer à chaque fois une vingtaine de maires de manière informelle et plus directe pour évoquer à bâton rompu tous les sujets qui les intéressent."
Président de la communauté d'agglomération

LE VOYAGE APPRENANT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE COMTÉ (70)

3 150 habitants

37 communes

Les élus et les techniciens de différentes communes et de l'intercommunalité, ainsi que les acteurs du territoires se sont rendus dans la commune des Voivres pour rencontrer son maire et visiter des réalisations exemplaires : centre pédagogique d'interprétation environnemental, restauration du bâti ancien et pépinière d'entreprises.

"Cette visite a révélé l'incroyable capacité du territoire à se réinventer."
Chargé de projet Petites Villes de Demain

FICHE OUTIL N°2

Le circuit décisionnel

- *Ressources*
- *Ressources dynamiques*
- *Propositions*

le Grand Autunois Morvan

LE CIRCUIT DÉCISIONNEL

FICHE OUTIL N°2

Clarifier le processus décisionnel permet de savoir quelle est l'utilité de chaque réunion, de comprendre comment la décision est prise et de connaître le rôle de chacun (Présidente, maires, vice-présidents, conseillers communautaires, services, ...).
Ce scénario est la résultante de la démarche d'accompagnement et de co-construction (Comité technique, comité de pilotage et atelier). Il sera amené à évoluer dans le cadre des travaux du Copil Gouvernance.

Ressources

Le circuit de la consultation parallèle au circuit de décision

Scénario actuellement retenu après les discussions et travaux en atelier

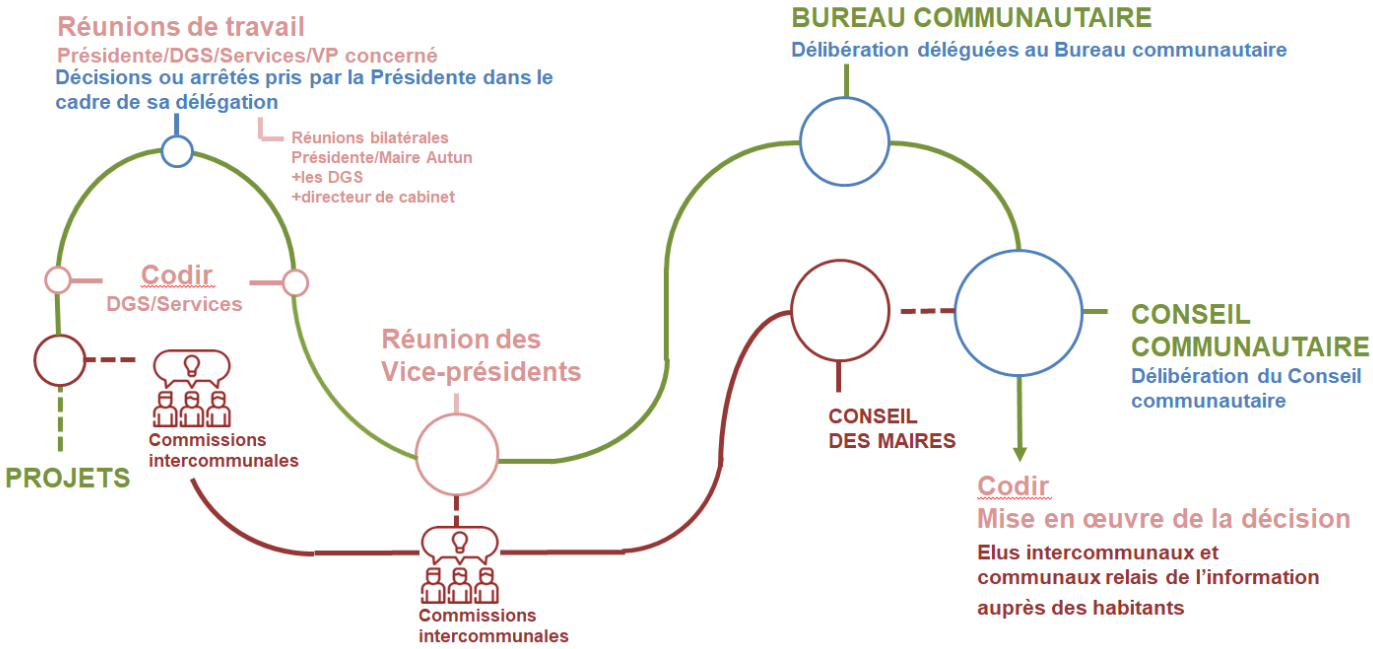

Ressources dynamiques

Réflexions autour de l'association des élus municipaux aux décisions, au travers des commissions thématiques

Les commissions pourraient être une force de propositions ou être sollicitées à titre informatif ou à titre consultatif

Débats autour de ce qui est attendu du Conseil des Maires

les débats et les échanges ressentis comme une nécessité

LE CIRCUIT DÉCISIONNEL

FICHE OUTIL N°2

En 2020, 14 commissions ont été créées, une par vice-président. Toutefois on constate que certaines fonctionnement mieux que d'autres. Entre-temps la stratégie du territoire, constituée par le CRTE a été approuvée. Elle se compose de 5 axes.
Dans le cadre de l'atelier 1, les participants ont réfléchi à une nouvelle organisation plus adaptée aux axes de la stratégie de territoire avec une gouvernance partagée entre les Vice-présidents.

Ressources dynamiques

CE QUI EXISTE : UNE STRATEGIE TERRITORIALE EN 5 AXES, DÉBATTUE AU SEIN DE 14 COMMISSIONS THÉMATIQUES

Proposition issue de l'atelier du 17 janvier 2023 : passage à 4 commissions thématiques avec la transition écologique en thème transversal

1. Commission "fonctions supports"
- Administration générale
- Finances
- Communication
- Numérique

2. Commission Services à la population
- Santé
- Culture
- Loisirs
- Animation
- Jeunesse
- Éducation
- Formation
- Services de proximité

3. Commission Attractivité, Développement économique, tourisme et promotion du territoire
- Agriculture et alimentation
- Développement économique
- Tourisme

4. Commission Aménagement de l'espace
- Urbanisme
- Habitat
- Mobilité
- Voirie
- Réseaux
- Bâtiments

Ce qui s'est mis en place récemment : La commission Transition écologique va se réunir 3 fois en 2023 avec des animations originales en petits groupes (travail sur le covoiturage, sur la mutualisation de l'ingénierie des communes pour les projets ENR...). La 1ère commission de l'année a acté la proposition de faire une Fresque du Climat avec les élus et les agents.

LE CIRCUIT DÉCISIONNEL

Propositions

FICHE OUTIL N°2

UNE ORGANISATION PLUS EFFICACE DES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Des commissions en mode projet qui se réunissent sur des sujets ad hoc. Une organisation qui doit rester agile afin de ne pas alourdir le processus décisionnel.

Repréciser le rôle des commissions dans le processus décisionnel : elles formulent des avis sur les sujets sur lesquels elles sont consultées en amont de la réunion des Vice-présidents.

S'assurer de la prise en compte de cet avis en Conseil des Maires et faire un retour à la commission

COMMENT FACILITER LA PRISE DE DÉCISION ?
COMMENT MIEUX ORGANISER LE DÉBAT ?
QUELLE PLACE POUR LES COMMISSIONS THÉMATIQUES INTERCOMMUNALES DANS LE CIRCUIT DÉCISIONNEL ?

La présidence des commissions est assurée à tour de rôle par les vice-présidents.

Elles ont également un rôle d'information et les élus présents se chargent de relayer l'information auprès des autres membres de leur conseil municipal.

LE CIRCUIT DÉCISIONNEL

FICHE OUTIL N° 2

Propositions

FLUIDIFIER LE PROCESSUS DÉCISIONNEL

Charger un membre de la direction de garantir le respect des missions de chaque instance à travers l'analyse et la coordination des ordres du jour

CONSOLIDER LA CONSULTATION DES ÉLUS ET OUVRIR LA CONCERTATION AUX DIFFÉRENTS ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Ouvrir progressivement les commissions thématiques aux acteurs du territoire

FICHE OUTIL N°3

L'implication des élus

Ressources
Ressources dynamiques
Propositions

L'IMPLICATION DES ÉLUS

FICHE OUTIL N°3

50 % des élus ayant répondu au questionnaire estiment qu'ils pourraient être plus investis au regard de leur fonction et ne se sentent pas suffisamment acteurs de l'intercommunalité.

Ressources

230 élus communaux répartis dans les commissions thématiques

55 maires comme autant de relais de l'action intercommunale

1 Présidente
14 Vice-présidents
14 conseillers communautaires délégués

La réunion des vice-présidents : instance majeure d'arbitrage et de cohésion d'équipe

Ressources dynamiques

Une attente forte des élus ressort quand à leur implication. Les idées issues de la co-réflexion entrent en résonance avec les autres thématiques travaillées : communiquer (justifier, écouter, informer), miser sur l'interconnaissance ou encore mettre du sens commun au projet de territoire. Des axes d'amélioration sont également imaginés tant sur l'organisation des temps de rencontre que sur leur forme.

Rationaliser et rendre plus efficient les formats

Concerter et co-construire

Efficience
Les élus s'accordent également sur une diminution du nombre des réunions en format "descendant".

Suggestion : alterner les réunions d'information avec des formats plus participatifs.

Suggestion : utiliser des méthodes de co-construction pour faciliter l'appropriation des sujets communautaires par les **conseils municipaux.**

L'IMPLICATION DES ÉLUS

FICHE OUTIL N°3

Propositions

ASSURER UNE COORDINATION ET UN SUIVI DES REPRÉSENTATIONS

A défaut d'avoir un secrétariat des vice-présidents ou un directeur de cabinet, il convient de trouver une personne qui remplira ce rôle : qui s'assurera de la représentation de l'intercommunalité dans le jeu d'acteurs local, qui aura accès à l'agenda de chaque Vice-présidents pour programmer les différentes réunions et qui fera des points réguliers avec chacun d'entre eux pour anticiper les absences, contacter les suppléants, donner les pouvoirs, etc.

DES POINTS RÉGULIERS AVEC LES VICE-PRÉSIDENTS

Prévoir régulièrement un entretien individuel (personnel) de la Présidente avec chaque Vice-président pour lui assigner une feuille de route, anticiper les éventuelles difficultés que celui-ci peut rencontrer et mettre en œuvre des actions plus rapidement. Les encourager à travailler en direct avec les techniciens au travers de points réguliers (comme certains VP le font déjà).
Être vigilant sur le feed-back : comment les propositions ou remarques des élus sont-elles prises en compte ?

STIMULER LA PERFORMANCE COLLECTIVE AU TRAVERS DE LA CONDUITE DES RÉUNIONS

Déléguer des rôles aux participants des réunions pour mieux les impliquer : rédaction compte rendu, maître du temps, "pousse-décision", facilitateur, observateur,

Revoir la configuration spatiale du Conseil Communautaire pour que chacun puisse se sentir acteur de la décision et entendu lorsqu'il prend la parole.

Lors des réunions de travail, prévoir des temps en sous-groupe pour faciliter l'expression de chacun.

FICHE OUTIL N°4

Le projet de territoire et la transition écologique

- *Ressources*
- *Ressources dynamiques*
- *Propositions*
- *D'autres l'ont fait !*

LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FICHE OUTIL N° 4

La CCGAM a approuvé son CRTE en 2021. Un projet avec une ligne directrice qui fait sens pour l'ensemble des élus du territoire et qui doit constituer l'armature de l'action intercommunale

Ressources

Une élaboration concertée avec l'ensemble des élus et des acteurs du territoire

Un document construit comme un tableau de bord qui permet de suivre le financement et la mise en oeuvre des actions

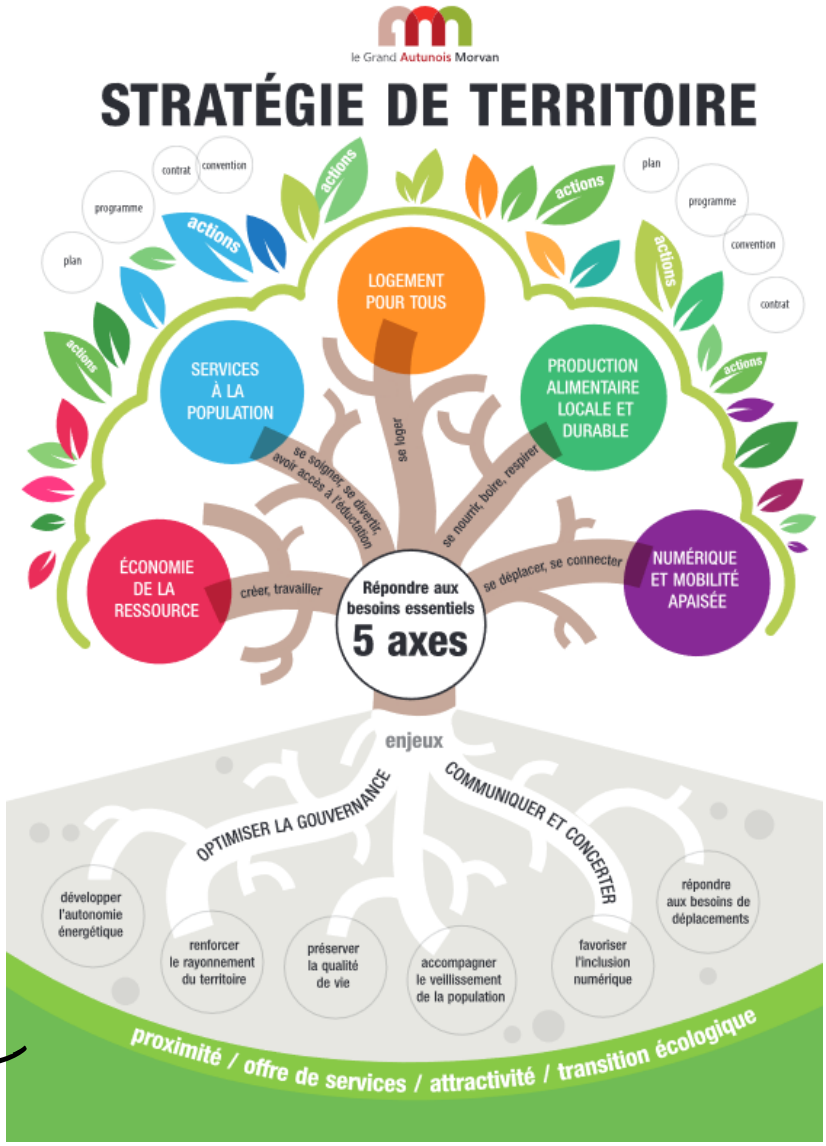

Ressources dynamiques

Communiquer sur la réalisation des objectifs et sur l'avancée des actions du CRTE

Diffuser plus largement les comptes rendus des copil

le Grand Autunois Morvan

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

LE PROJET DE TERRITOIRE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FICHE OUTIL N° 4

Propositions

DONNER LE CAP

Décliner les actions du CRTE dans la feuille de route assignée à chaque vice-président et les prioriser « Ce qui doit être lancé ou mis en œuvre avant la fin du mandat »

déjà en application

COMMUNIQUER

Un document dédié diffusé à l'ensemble des conseillers municipaux illustré par l'arbre schéma des axes stratégiques – associer à chaque axe quelques actions parlantes pour les élus, qu'elles soient réalisées ou encore en projet

Rendre concret le document stratégique au travers de la mise en œuvre de ses actions

Faire un bilan d'étape des fiches actions afin de montrer l'avancée des projets et la mise en œuvre opérationnelle des actions

/!\ ne pas laisser reposer ce message uniquement sur l'exécutif : pour chaque projet/décision, systématiquement faire mention de l'axe du CRTE auquel il se rattache, que ce soit dans les délibérations, les discours, les publications diverses

PASSER D'UNE STRATÉGIE DE TERRITOIRE À UN PROJET DE TERRITOIRE ET SA GOUVERNANCE PARTAGÉE

Faire passer le message de la « co-portance » du projet : chacun doit y prendre sa place pour l'intérêt du territoire

Recentrer la CCGAM sur les compétences obligatoires, exercer les compétences de proximité via des conventions d'échanges de services

FICHE OUTIL N° 4

LE PROJET DE TERRITOIRE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

D'autres l'ont fait !

3. COMITÉ DE PILOTAGE "GOUVERNANCE"

COPIL DU 12 JUIN 2023

Comité de pilotage "Gouvernance"

POURQUOI ?

Afin de poursuivre la réflexion, menant notamment à la rédaction d'un pacte de gouvernance, la Communauté de communes a décidé de constituer un groupe de travail restreint, composé d'une dizaine de personnes, et représentatif de la "diversité" (répartition territoriale et poids démographique) du territoire.

COMPOSITION DU COPIL

- La Présidente de la CCGAM
- 1 élu de la ville-centre Autun
- 4 élus représentant les 4 polarités : Etang-sur-Arroux, Epinac, Anost, Couches
- un élu d'une commune entre 500 et 1000 habitants : Curgy
- un élu d'une commune entre 100 et 500 habitants : St Eugène
- un élu d'une commune de moins de 100 habitants : Créot
- le DGS
- les DGA

LES MOTIVATIONS/LES OBSTACLES POUR PARTICIPER AU COPIL GOUVERNANCE

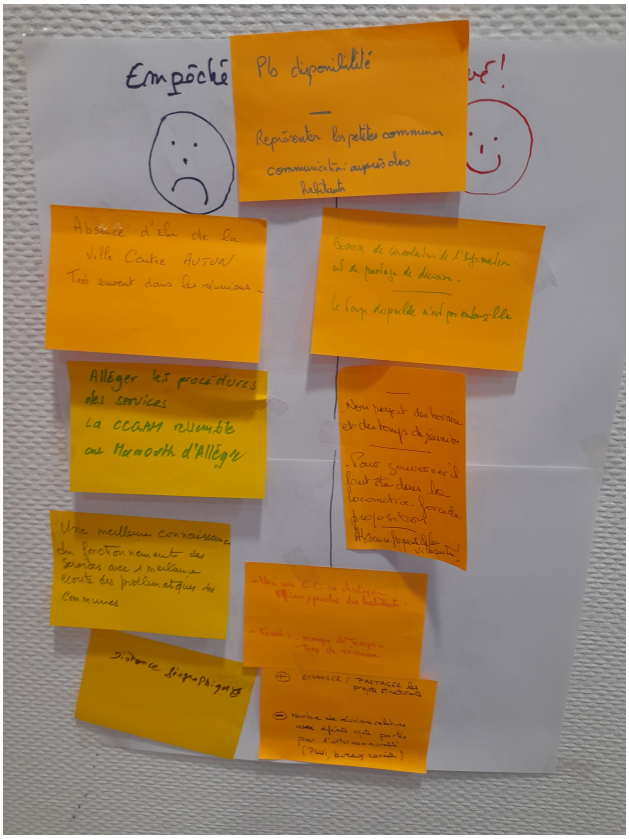

Ce qui motive :

- le souhait de représenter les petites communes
- réussir à alléger les procédures de la CCGAM
- une meilleure connaissance du fonctionnement des services
- une meilleure écoute des problématiques des communes
- le besoin de circulation de l'information
- le partage de la décision
- être la locomotive, être force de proposition
- se développer, être efficace, proche des habitants

Ce qui peut faire obstacle :

- l'absence d'élu pour représenter la ville centre
- la distance géographique
- le manque de disponibilité
- non respect des horaires de réunions affichés

COPIL DU 12 JUIN 2023

RÉPARTITION COLLECTIVE DES VERBATIM RÉCOLTÉS LORS DU QUESTIONNAIRE ET DU SÉMINAIRE :

CONSTATS :

- Les commissions existent mais sont peu consultées
- Que les élus puissent participer aux commissions thématiques
- Les réunions de ma commission trop rares, faire vivre toutes les commissions
- Trop de collectivités, optimiser le plus possible, trop administratif
- Comment communiquer ses problématiques de vie collective lorsque les élus communautaires n'ont pour la plupart jamais mis les pieds dans mon village, situé à près d'une heure de la ville d'Autun
- Tenir compte des avis exprimés. Ne pas systématiquement se retrouver devant des décisions déjà prises par les VP ou le bureau. Pouvoir poser des amendements
- Le conseil communautaire n'entend pas assez les demandes des maires de petites communes
- Malheureusement peu d'entre nous osent prendre la parole et exprimer leurs opinions en conseil communautaire, pourquoi ?
- Le nombre de personnes dans cette communauté est trop importante. Nous pensons que les tâches sont mal réparties. Il y a du personnel qui croule sous les tâches et d'autres...

INTENTIONS :

- Plus de communication notamment avec les VP
- Les décisions devraient être plus détaillées avec des explications plus claires et synthétisées présentées avant le jour du vote, FAIRE PLUS SIMPLE
- Moins de réunions, davantage de mails pour la prise de décision
- Les élus qui participent aux commissions doivent servir de relais d'information aux autres membres du conseil municipal
- Possibilité d'assister aux réunions de travail en amont des bureaux communautaires
- Participer à des groupes de travail
- Avoir un dialogue équitable, pouvoir échanger et se sentir écoutée
- Changer nos façons de travailler, certains élus préfèrent les réunions en présentiel mais à distance je vois l'économie de temps, de carburant et d'émission de CO2
- Ne pas oublier les petites communes

COPIL DU 12 JUIN 2023

RÉPARTITION COLLECTIVE DES VERBATIM RÉCOLTÉS LORS DU QUESTIONNAIRE ET DU SÉMINAIRE :

INTENTIONS :

- Pouvoir participer aux commissions dans les commissions où nous sommes élus
- Laisser la parole aux conseillers et prendre note de leurs avis
- Il faudrait prendre moins de temps pour arrêter une décision afin de ne pas mettre les bénéficiaires et les personnel devant le fait accompli
- Gagner en agilité pour accepter et/ou contourner chaque contrainte ou contretemps
- Pour la gouvernance, il est important que chacun prenne conscience de l'enjeu et ne fasse pas de l'individualisme même si celui-ci est communal
- Avoir la même considération pour toutes les communes
- Sortir des formats traditionnels
- Moins de lenteur administrative
- Accueillir avec plus de bienveillance les élus en attente d'un complément d'information ou d'élus ayant un avis légèrement divergeant serait bien plus constructif
- Contribuer à l'avancée des projets et être reconnu, demander en amont des conseils, l'avis des élus des petites communes plus en amont
- Penser que toutes les communes ne sont pas identiques et donc ne pas penser les même règles pour tous
- Améliorer la relation élu-technicien
- Clarifier le circuit décisionnel et le rôle du Conseil des Maires
- Partager l'idée que c'est notre projet de territoire le plus important et prendre les décisions nous permettant d'atteindre les objectifs
- Le projet de territoire devrait coller davantage à la réalité économique et à la vie quotidienne
- Supporter les communes sur le projet PLUi
- Un meilleur accès aux services proposés comme pour les animations culturelles

COPIL DU 12 JUIN 2023

POURQUOI ?

De nombreuses propositions d'actions ou idées ont été émises lors des entretiens, dans les réponses au questionnaire et au cours des ateliers. L'outil "tri des idées" a permis d'amorcer un travail de priorisation au regard de deux critères choisis par le Copil Gouvernance lors de la réunion du 12 juin.

QUELS CRITÈRES ?

Les critères choisis :

- l'opérationnabilité : ce qui peut être mis en œuvre immédiatement/ ce qui mérite d'être creusé, soumis à la réflexion
- l'efficacité des actions : ce qui peut avoir un impact fort et ce qui a peu d'impact ou pertinence des actions au regard du contexte local

L'outil se présente sous la forme d'un schéma à deux variables (impact et mise en œuvre). Chaque idée, action est placée au regard de ces deux critères sur les axes.
Le placement des actions sur le schéma permet de donner la mise en œuvre à privilégier (priorisation, mise en débat, abandon...) face au contexte .

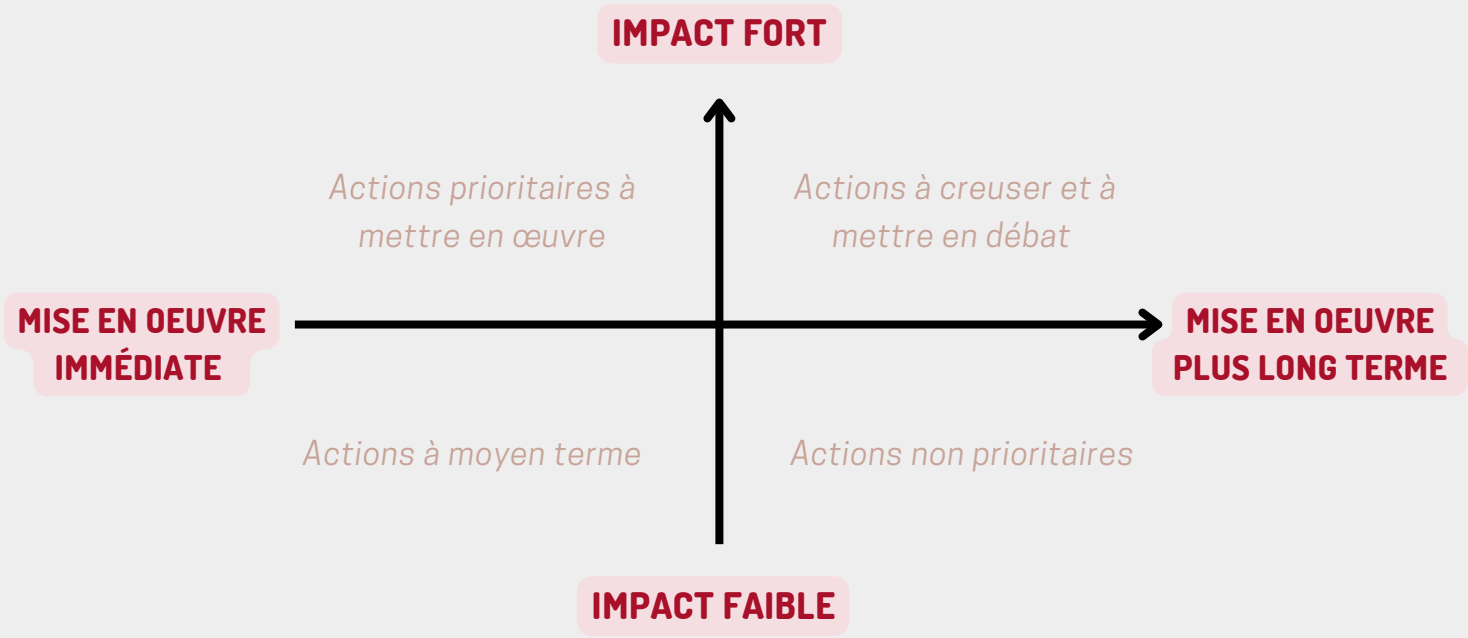

COPIL DU 12 JUIN 2023

Tri des idées

UN PREMIER TRI RÉALISÉ PAR LE COPIL

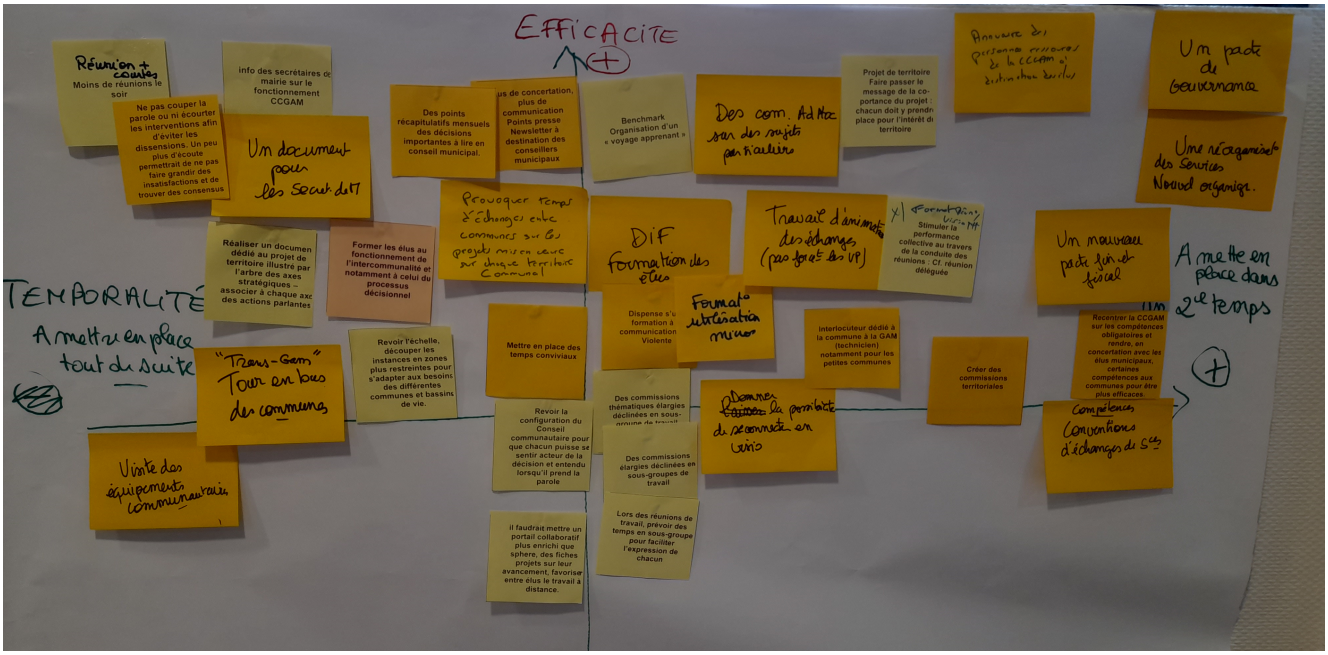

Ce travail de priorisation devra être poursuivi par le Copil Gouvernance.

DE NOUVELLES PROPOSITIONS APPARUES LORS DU COPIL

- Organiser des commissions "ad hoc" sur des projets en particulier
- Formation des élus sur le fonctionnement des instances mais aussi sur le fonctionnement des micros en séance du conseil communautaire
- Améliorer l'interconnaissance entre les différentes communes en organisant un "TransGAM", visite en bus des bassins de vie
- Travail d'animation des échanges
- Identifier des agents "ressources" pour les élus des communes
- Visite des équipements communautaires
- Mettre en place des "conventions d'échange de services" pour l'exercice de certaines compétences de la communauté de commune
- Organiser un débat sur la question de la gouvernance au sein du conseil communautaire, faire présenter les résultats du travail réalisé par les membres du Copil eux-mêmes

LES RESOLUTIONS POUR LA FIN DE MANDAT

- Un pacte de gouvernance
- Un nouveau pacte financier et fiscal
- Un nouvel organigramme

4.ANNEXES

ENTRETIENS ET QUESTIONNAIRE

Entretiens (août-octobre 2022)

Marie-Claude BARNAY - Présidente de la CCGAM
Pascal MOUCHE - DGS de la CCGAM
Vincent CHAUVET - Maire D'Autun et VP Attractivité et développement économique de la CCGAM
Laetitia BOITHIAS - Chargée de projet politique territoriale et contractualisations de la CCGAM
Louis BASDEVANT - Maire d'Anost et VP Aménagement de l'espace, urbanisme et habitat de la CCGAM
Frédéric BROCHOT - Conseiller municipal d'Autun et VP TE environnement et mobilité de la CCGAM
Pierre MONTCHARMONT - DGA de la CCGAM
Isabelle DEBOTTE - Secrétaire générale de la CCGAM
Emmanuel LAFAY - Responsable de l'Urbanisme de la CCGAM
Luc QUILLON - Directeur de l'attractivité et du développement du territoire de la CCGAM
Fabrice VOILLOT - Maire de Charbonnat et VP Agriculture et alimentation de la CCGAM
Jean François ALUZE - Maire de Broye et VP Finances Budget de la CCGAM
Anissa GILOT LAGRANGE - Cheffe de projet PVD de la CCGAM
Bernard CHEVALIER - DGA Directeur Education Jeunesse de la CCGAM
Marie-Amandine LATOUR - Chargée de mission Agriculture et circuits courts de la CCGAM
Gérard POIGNANT - Maire de St Jean de Trézy
Yannick BOUTHIERE - Maire de La Tagnière
Emmanuel ROUCHET - Maire de Sully

Questionnaire (21/11 au 16/12/22)

Compte tenu du faible taux de réponse du questionnaire (19% des personnes interrogées soit 44 réponses pour 230 envois), les pourcentages ne sont pas représentatifs de l'avis de l'ensemble des élus du territoire.
Toutefois, les réponses aux questions ouvertes ont fait ressortir un grand nombre d'idées ou de propositions qualitatives.

Ces idées, ainsi que celles issues des entretiens "votre vision rêvée de la gouvernance" ont été priorisées par le Comité de pilotage gouvernance du 12 Juin 2023.

SÉMINAIRE DU 17 JANVIER 2023

Liste des participants

Atelier 1 : Développer les échanges au sein des instances et améliorer le circuit de décisions
Atelier 2 : Mieux impliquer les élus communautaires et municipaux
Atelier 3 : Améliorer l'interconnaissance et la communication

Prénom	NOM	Commune/Structure	Atelier
Catherine	AMIOT	Epertully	1
Louis	BASDEVANT	Anost	1
Laëtitia	BOITHIAS	CCGAM	1
Vincent	CHAUVET	Autun	1
Myriam	CHOQUET	Couches	1
Aurore	COMBARET-CLAIRE	Epinac	1
Laurence	COMBET	CCGAM	1
Dominique	COMMEAU	Etang-sur-Arroux	1
Gilbert	DARROUX	Autun	1
Norbert	ESTIENNE	Cussy-en-Morvan	1
Dominique	GIPEAUX	Curgy	1
Guillaume	GRILLON	Etang-sur-Arroux	1
Franck	GUYARD	Dracy-Saint-Loup	1
Bruno	MARECHAL	St-Martin-de-Commune	1
Pierre	MONTCHARMONT	CCGAM	1
Jean-François	NICOLAS	Epinac	1
Fabien	NEVERS	CCGAM	1
Véronique	PACAUT	Autun	1
Jean-François	ALUZE	Broyes	1
Jean-Louis	LAURENT	Collonge-la-Madeleine	1
Carole	MONGOUACHON	CIAS	1
Gérard	BERGERET	Cordesse	2
Michel	CHARLEUX	Couches	2
Bertrand	CHEVALIER	CCGAM	2
Mathieu	CLERVAL	Curgy	2
Alain	DICHANT	Autun	2
Anne-Marie	DUCREUX	St-Léger-sous-Beuvray	2
Françoise	DURIAU	Lucenay-L'Evèque	2
Xavier	DUVIGNAUD	Saint-Eugène	2
Stéphane	FAVRE	Auxy	2

Liste des participants (suite)

Prénom	NOM	Commune/Structure	Atelier
Magali	GOUSSOT	CCGAM	2
Damien	HERLEM	Autun	2
Isabelle	JOLY	Monthelon	2
René	LOBET	Epinac	2
Andrée	MENARGUEZ	Tavernay	2
Pascal	MOUCHE	CCGAM	2
Gérard	POIGNANT	Saint-Jean-de-Trézy	2
Pascal	POMME	Chissey-en-Morvan	2
Jean-Louis	PORCHERET	Tintry	2
Malika	BERT	CCGAM	2
Bertrand	LASSUS	Sully	2
Michel	SEBASTIEN	Monthelon	2
Anissa	GILOT-LAGRANGE	CCGAM	3
Marie-Claude	BARNAY	La-Grande-Verrière	3
Patrick	BIDOLET	Laizy	3
Florian	BILLET	Saint-Eugène	3
Yannick	BOUTHIERE	La-Tagnière	3
Delphine	CHAUVOT	Mesvres	3
Dominique	COULON	Curgy	3
PEGGY	CROCHET	CIAS	3
Monique	GATIER	Autun	3
Francette	GYBELS	Autun	3
Jean Claude	LHOSTE	Dracy-Saint-Loup	3
Laetitia	PERRIER	Couches	3
Véronique	PROST	Morlet	3
Jean-Luc	ROY	Curgy	3
CATHY	VERDENET	Autun	3
Daphné	CALAUD	CCGAM	3
Florence	MARCHON	CEREMA	3
Anne	HILLERET	CEREMA	3
Aude	NOEL	CEREMA	3
Emile	LECONTE	Couches	3
Jean-Pierre	TROPIN	Chissey-en-Morvan	3
Fabrice	VOILLOT	Charbonnat	3

Notice du jeu « Conseil communautaire : quelle organisation pour faciliter les échanges? »

Partant du constat que certains élus n'osent pas prendre la parole en conseil communautaire, l'objectif du jeu est d'imaginer une nouvelle organisation en se libérant des contraintes et en priorisant la qualité des échanges. Une adaptation des installations techniques peut être imaginée le cas échéant. **Les plaquettes (fabriquées avec l'aide du Fablab de la CCGAM) et le plateau de jeu sont à l'échelle**.
Durée du jeu : 30 mn
Nombre de participants : 4 à 5

Préparation du jeu : reproduire le périmètre de la salle à l'échelle en délimitant sur deux grandes tables un espace de 3,45 m x 1,15 m (Cf. plan en annexe) et positionner les plaquettes dans la configuration actuelle : une rangée de techniciens, une rangée de vice-présidents entourant la Présidente et le reste des conseillers communautaires en disposition « conférence » par ordre alphabétique des noms de commune.

Etape 1 : proposer aux participants de rompre avec le modèle actuel et de proposer une configuration innovante
Consigne « Et si vous étiez Picasso ? Quelle organisation originale proposeriez vous ? »
Les participants repositionnent les tables sans tenir compte d'éventuelles contraintes techniques (position du vidéo projecteur, ordre de préséance, etc…)
A l'issue, les participants prennent en photo le scénario 1
Durée : 10 mn

Etape 2 : proposer aux participants de chercher une configuration favorisant les échanges et la convivialité
Consigne « Et si vous étiez Obélix ? Quelle organisation conviviale proposeriez vous ? »
Les participants repositionnent à nouveau les tables
A l'issue, les participants prennent en photo le 2e scénario
Durée : 10 mn

Etape 3 : proposer aux participants de retoucher la disposition en introduisant les aspects pratiques
Consigne « Et si vous étiez en Chine ? Quelle organisation structurée proposeriez vous ? »
Les participants repositionnent à nouveau les tables
A l'issue, les participants prennent en photo le 3e scénario et notent les éventuelles adaptations techniques nécessaires
Durée : 10 mn

DOCUMENT DE TRAVAIL

Etapes préalables à la construction du circuit

Les commissions en amont du circuit de la décision
Scénario 1

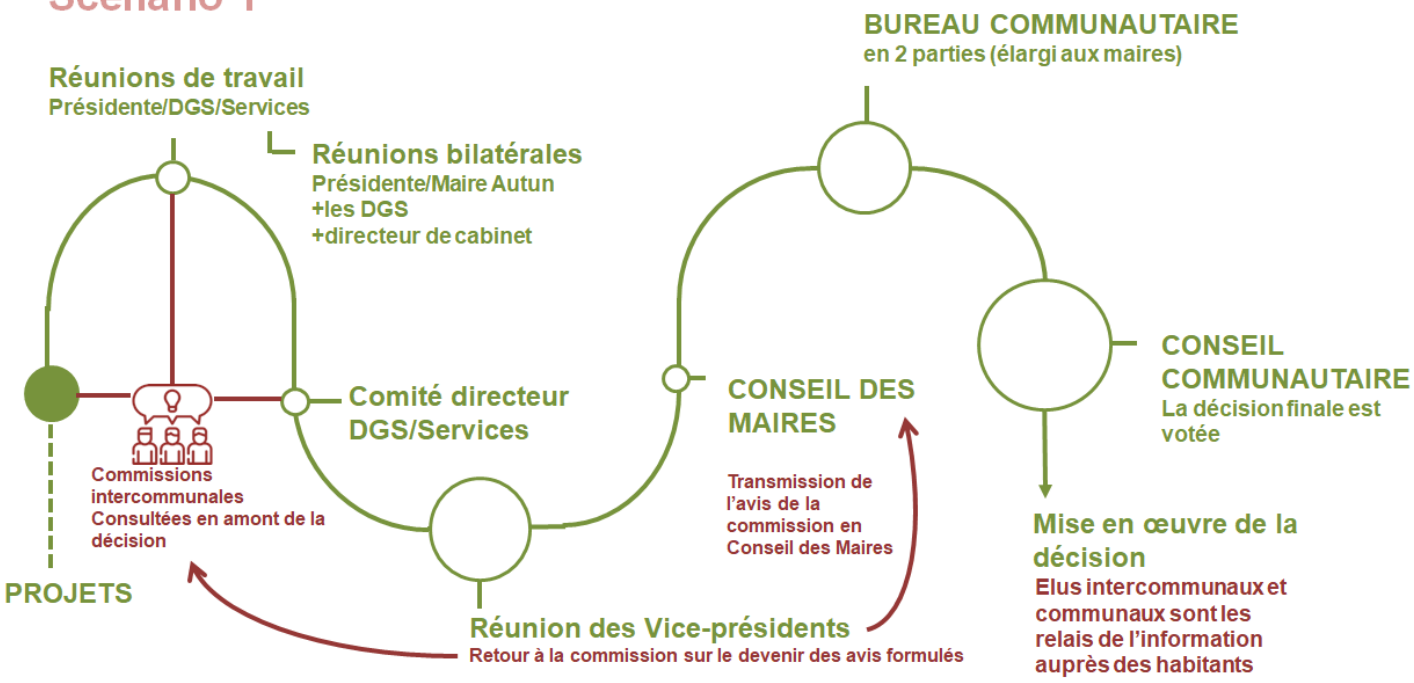

Le circuit de la consultation parallèle au circuit de décision
Scénario 2

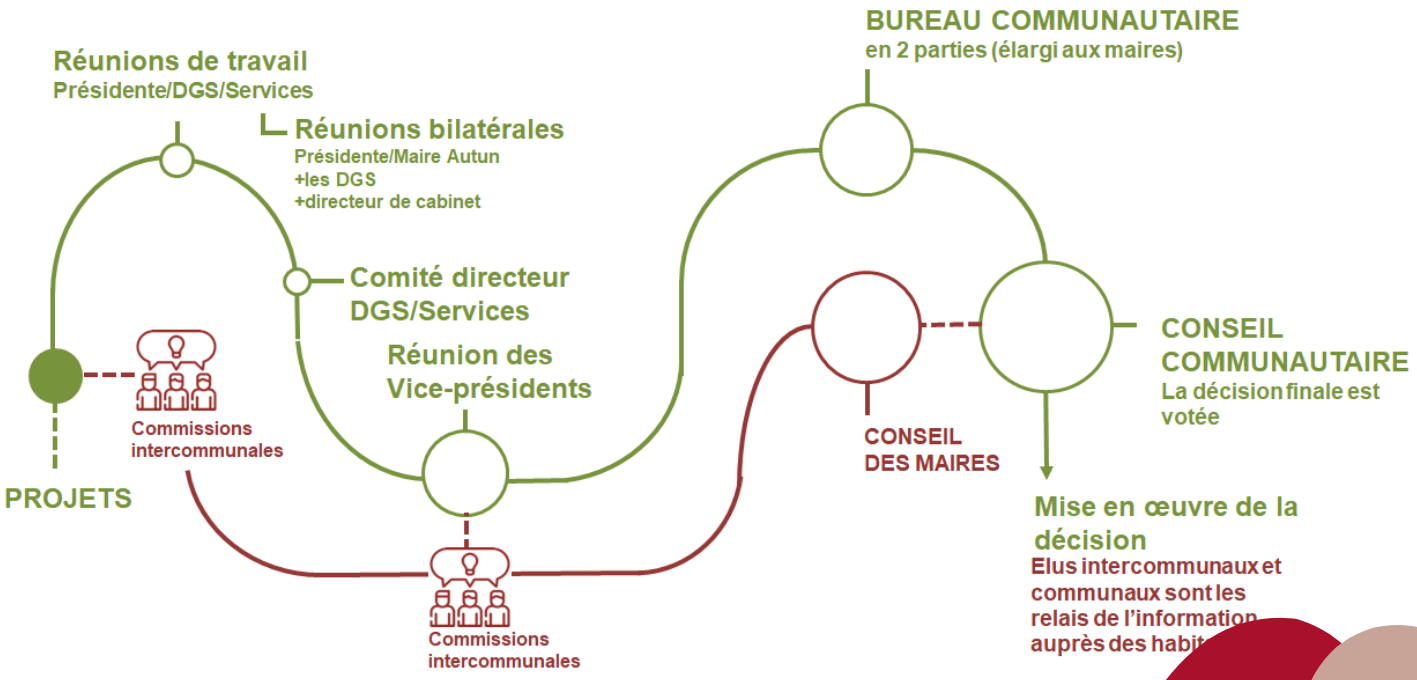

5.VERS UN PACTE DE GOUVERNANCE

A vous de jouer !

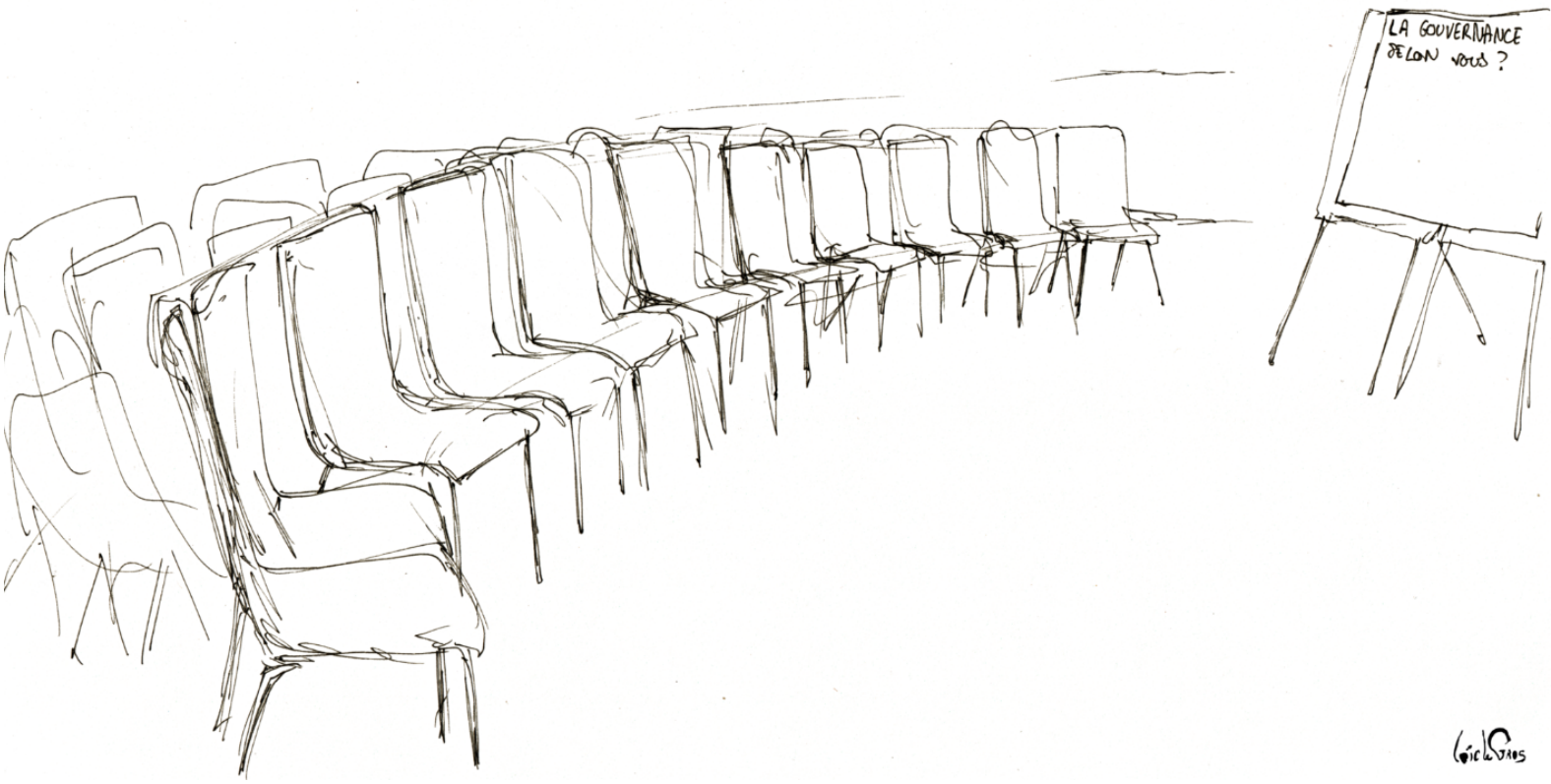

Cette partie est à compléter en fonction des travaux à venir du COPIL

COMPTE RENDU DE RÉUNIONS

VERSIONS DU PACTE DE GOUVERNANCE

CALENDRIER DES PROCHAINES RENCONTRES

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
Siège social : Cité des mobilités - 25 avenue François Mitterrand - CS 92 803 - 69674 Bron Cedex -
Tél. : +33 (0)4 72 14 30 30 – www.cerema.fr

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité